

## Épargne retraite : Inter Invest lance l'offre « Mon PER »

Le [Groupe Inter Invest](#) conseil en financement, capital-investissement et démembrement immobilier annonce ce mardi 8 novembre le lancement du produit d'épargne retraite « Mon PER ». Cette offre s'inscrit dans la stratégie de diversification du Groupe sur les métiers Titres et la gestion de portefeuille pour compte de tiers.

Instauré par la loi Pacte en 2019, le Plan Epargne Retraite (PER) permet de se constituer un complément de retraite et de réduire ses impôts sur le revenu. L'offre « Mon PER » d'Inter Invest a été conçue dans une approche « Best of », qui associe l'agilité d'un compte-titres à une flexibilité totale. [Inter](#) Invest entend ainsi proposer un produit « sur-mesure ».

### Trois approches de gestion

L'offre « Mon PER » est accessible à 100 % en digital, dès 100 euros par mois en versement programmé ou 1 000 euros en versement exceptionnel. Objectif, combiner plusieurs approches stratégiques pour diversifier son épargne et bénéficier de la multigestion :

- **l'approche Electron** : ce mode de gestion libre et autonome donne accès à plus de 1 000 supports d'investissement (dès 30 euros ou le prix d'une part si supérieure), dont des titres vifs (CAC 40 et SBF 120 en direct), plus de 150 ETF, plus de 270 OPCVM, des Fonds thématiques dont certains avec une orientation durable, de l'immobilier (OPCI, SCPI), et bientôt à des fonds de Private Equity, des produits structurés et de la cryptomonnaie (OPCVM et ETF) ;
- **l'approche Horizon** : avec cette gestion pilotée, le client confie un mandat à l'équipe de gestion Inter Invest qui sécurise peu à peu son épargne au fur et à mesure de l'approche de la retraite. Cette option repose sur un univers 100 % ETF pour des frais moins élevés et un large choix d'investissement ;
- **et l'approche Partition** : cette option inclut sept modules thématiques trois en gestion pilotée et quatre en gestion conseillée pour combiner la gestion pilotée et/ou conseillée. Le client bénéficie ici des recommandations personnalisées d'experts Inter Invest tout en restant décisionnaire.

### Une offre flexible 100 % digitale

L'ouverture d'un compte « Mon PER » prend moins de 10 minutes en ligne. Les investisseurs et leur conseiller en investissement disposent d'un espace digital dédié, avec un accès permanent (24h/24) au portefeuille et un outil de demande en ligne de transfert de PER. L'épargnant peut ainsi changer d'avis et modifier à tout moment son profil de risque, son mode de gestion, son allocation, et ses versements (programmés ou exceptionnels).

La sortie est également libre et modifiable. Outre, la sortie en capital unique et/ou rente, le client peut sélectionner la sortie en capital programmée qui offre une flexibilité sur la périodicité (mois/trimestre/année) et un nombre de fractionnements illimité. Inter Invest s'occupe également du transfert des PER et des contrats d'assurance vie, et prend à sa charge les éventuels frais de transfert vers « Mon PER » dans la limite de 1 %.

### S'aligner sur les intérêts de l'épargnant

*Mon PER* est intégralement géré par les équipes d'Inter Invest, qui proposent des frais de gestion décomposés en frais de tenue de compte et en frais de gestion de portefeuille. En échange de frais de gestion bas, Inter Invest percevra en gestion pilotée, des commissions de performance, appelées High-Water Mark (HWM). Objectif, créer un alignement d'intérêt.



Contrairement aux pratiques de marché sur les PER assurantiels, Inter Invest ne perçoit aucune rétrocession de la part des sociétés de gestion sélectionnées en gestion pilotée. La société de gestion souhaite assurer ainsi la transparence des frais perçus, et l'absence de conflit d'intérêt puisque la sélection des fonds n'est pas corrélée à sa rémunération.

*« Avec Mon PER, le Groupe franchit une étape majeure en proposant une gamme de produits financiers de haut niveau, full digital ainsi que des solutions sur-mesure de gestion d'actifs pour répondre à l'ensemble des différentes problématiques patrimoniales. Nos agréments de gestionnaire de Plan Epargne Retraite, de Tenue de Compte Conservation et de gestion de portefeuille pour compte de tiers nous permettent de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur », commente Benoît Petit, Directeur général d'Inter Invest.*